



Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28





Paris, le 8 février 2019

Lancement du concours Euroscola du Parlement européen Inscrivez vite votre classe !

Le Bureau du Parlement européen en France organise un concours vidéo sur Instagram. Le concours est ouvert à tous les lycées de France métropolitaine et d'outre-mer. Les gagnants participeront aux journées Euroscola au Parlement européen à Strasbourg.

Euroscola est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens de tous les États membres de l'Union européenne y participent chaque année et se mettent pour une journée dans la peau de députés européens à Strasbourg (voir la page Facebook Euroscola : www.facebook.com/euroscola).

Le concours se déroule en plusieurs étapes :

- 1) Le concours, ouvert **du 25 février au 19 avril 2019**, permettra au Bureau en France du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2^{nde} et 1^{ère} qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées Euroscola d'octobre 2019 à juin 2020 ;
- 2) Le [formulaire d'inscription](http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes), d'ores et déjà disponible sur notre site (<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>), doit être complété par le professeur responsable ;
- 3) Le professeur doit créer un compte Instagram au nom de sa classe ;
- 4) Une vidéo d'une minute maximum doit être publiée en story sur le compte Instagram de la classe, en taggant le compte @Concours_Euroscola_FR **avant le 18 avril** ;
- 5) La sélection des lauréats par un jury sera publiée le **6 mai 2019** sur le compte Instagram, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche. Environ 16 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés pour toute la France, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Afin de vous préparer au mieux, 3 vidéos explicatives seront disponibles aux dates suivantes sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur la chaîne YouTube de l'Antisèche :

- 8 février : publication d'une vidéo de lancement à destination des professeurs ;
- 20 février : publication d'une vidéo sur le Parlement européen ;
- 25 février : publication d'une vidéo à destination des élèves.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.europarl.europa.eu/france/fr/jeunes>

Contact : epparis@ep.europa.eu ou 01 40 63 40 28

